



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 JUILLET 2026

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

M. CUVIER Géraud, Maire,

Mme NOEL Stéphane, M. CHIVOT Daniel, Mme AVISSE Elise, adjoints

Mme HURE Jocelyne, M. CREUSET Thierry, Mme MIDOUX Sylvie, M. BECQUET Francis, Mme LESOEUR Emilie, M. LEROUX Pascal, M. PORION Etienne, Mme KANICHE Malika, M. LECAT Thierry, M. LEMAIRE Etienne, Mme LOUVEL Catherine, M. BOUTTE Francis, M. CATEL Marcel.

Etaient absents ayant donné procuration : M. POTE Pascal ayant donné procuration à Mme NOEL Stéphane, Mme DUCROCQ Lise ayant donné pouvoir à Mme KANICHE Malika.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du précédent compte-rendu
3. Adoption du règlement intérieur
4. Projet de rénovation de l'école maternelle
5. Cabinet paramédical
6. Délibérations :
 - Création d'un poste d'adjoint d'animation
 - Autorisation de recruter des apprentis
 - Autorisation de recruter des agents contractuels de remplacement
 - Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité
 - Avenant au marché relatif à la mission de programmation pour la rénovation de l'école maternelle
 - Décision modificative n°1 du budget principal
7. Divers

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Emilie LESOEUR est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du précédent compte rendu : adopté à la majorité (1 abstention)

N° 07-2026-01 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Adoptée à l'unanimité.

N° 0è-2026-02 : PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE

Choix entre les trois scénarii : scénario 3 construction neuve retenu - adoptée à l'unanimité.

N° 07-2026-03 : CABINET PARAMEDICAL

Refus d'acquisition -adoptée à l'unanimité.

N° 07-2026- 04 : CREATION POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Adoptée à l'unanimité

N° 07-2026-05 : AUTORISATION DE RECRUTER DES APPRENTIS

Autorisation de signer 2 contrats d'apprentissage à la rentrée de septembre 2026 - adoptée à l'unanimité

N° 07-2026-06 : AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

Adoptée à l'unanimité

N° 07-2026-07 : AUTORISATION DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Adoptée à l'unanimité

N°07-2026-08 : AVENANT AU MARCHE RELATIF A LA MISSION DE PROGRAMMATION POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE

Suite changement de procédure pour rechercher un maître d'œuvre, proposition avenant n°1 d'un montant de 9 540,00 € HT – adoptée à l'unanimité

N°07-2026-09 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Adoptée à l'unanimité

N°07-2026-10 : REDUCTION LOCATION SALLE SOCIOCULTURELLE

Adoptée à la majorité

Vote « pour »	MM. PORION, MIDOUX, LESOEUR, KANICHE (+ 1 voix), CATEL, LEMAIRE, LOUVEL, BOUTTE
Vote « contre »	MM. BECQUET, CUVIER, NOEL (+ 1 voix), AVISSE, LEROUX, HURE
Abstention	MM. CHIVOT, CREUSET, LECAT

La séance est levée à 20h15.

Le maire,
Géraud CUVIER

